

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 13 mars 2020

Centres 15 : Priorité aux appels urgents

Les centres 15 de la région sont soumis à un afflux massif d'appels au sujet du coronavirus-COVID-19, qui mettent à mal leur capacité à exercer leur mission première : la réponse aux urgences médicales.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté et la préfecture de région en appellent au civisme de chacun et soulignent qu'il est nécessaire de **réserver les appels au 15 aux véritables urgences médicales et, s'agissant du coronavirus, aux personnes présentant des symptômes sévères.**

Pour toute autre demande médicale non-urgente, il convient de s'adresser à son médecin traitant.

Pour répondre aux questions générales et non médicales sur le coronavirus, un numéro gratuit d'information, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 :

0.800.130.000